Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **85 (1993)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Organe de l'Union syndicale suisse

Paraît six fois par an
N° 4 – 1993 – 85e année

REVUE SYNDICALE SUISSE

Qui veut la fin, veut les moyens

*Ewald Ackermann**

Réduire le temps de travail: selon quelles modalités et avec quels effets sur l'emploi? Et aussi: comment les syndicats entendent-ils imposer ces réductions par la voie des conventions collectives de travail, mais également, au prix de quels éventuels sacrifices? Tels sont les principaux thèmes de ce numéro 4 de la Revue syndicale suisse.

Toutes les contributions ci-après s'attachent à relever les effets positifs des réductions du temps de travail; le contraire ne manquerait d'ailleurs pas de nous étonner. Mais bien souvent, il y a loin de la coupe aux lèvres. En plus clair: traduire un programme dans la pratique est un exercice difficile qui souffre souvent d'imperfections. En réalité, il ne s'agit pas de transposer, mais d'imposer. Ce qui nous amène tout droit au problème, difficile s'il en est, du front hermétique des employeurs auxquels il faut littéralement arracher des diminutions du temps de travail. Voilà qui nous renvoie à une question non moins difficile: la mobilisation des syndicats.

Pourtant, l'annonce d'une embellie vient ponctuer chaque semaine au moins l'horizon morose du monde du travail: l'entreprise X clôture avec des résultats brillants. Mais connaissez-vous une grande banque qui réussit à gonfler ses bénéfices sans réduire simultanément son personnel? Pour ma part, je n'en connais pas. Et sur ce point, nous rejoignons tout à fait André Gorz pour qui il faut viser non pas le plein emploi, mais une juste répartition des bénéfices. Si la cible est juste, elle suppose cependant que nous nous départissions d'un état d'esprit dont nous sommes prisonniers. Si la société était construite sur les fondements de la raison et fondée sur des rapports d'égalité, les syndicats pourraient alors sérieusement songer à rompre avec l'objectif du plein emploi, pour se tourner vers le juste partage des richesses. La raison cependant reste, semble-t-il, le privilège de quelques rares cerveaux. Le capital, quant à

* Rédacteur à l'Union syndicale suisse (USS)